

GROUPE SAVOIE INC.

ST-QUENTIN, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA

SOMMAIRE DE L'AUDIT DE MAINTIEN 1 2014 (TROISIÈME CYCLE DE RENOUVELLEMENT)

Programme Sustainable Forestry Initiative® (SFI) 2010-2014

Participant au programme SFI

Groupe Savoie Inc. est une entreprise familiale de grande envergure. Spécialisée dans la première, la seconde, la troisième et la quatrième transformation de bois franc, l'entreprise regroupe cinq unités de production intégrées localisées principalement au Nouveau-Brunswick. Une partie de la production de ces usines est associée à une chaîne de traçabilité PEFC.

L'approvisionnement ligneux du complexe industriel de Saint-Quentin (NB) provient de sources distinctes. Une allocation de bois provenant des licences nos 1, 3 et 9 des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick représente le volume principal de l'approvisionnement. Secondairement, l'achat de bois de propriétaires de lots privés et de grandes tenures industrielles ainsi qu'un approvisionnement provenant de lots appartenant à l'entreprise constitue le reste des sources d'approvisionnement.

Les superficies de terres publiques où Groupe Savoie Inc. applique son programme SFI sont évaluées à partie des volumes annuels de bois alloués. Les portions correspondantes de licences 1, 3 et 9 sont uniquement aménagées et récoltées par Groupe Savoie Inc. et ce, en conformité avec ses programmes SFI et intégrant les programmes SFI des licenciés responsables de l'aménagement globale de ces terres publiques.

Portée de la certification SFIS 2010-2014 (Certificat BNQ 32791-2-08)

La portée de la certification à SFIS 2010-2014 s'établit comme suit :

« Activités de récolte conventionnelle et mécanisée, de construction et d'entretien de chemins forestiers, de transport de bois, de collecte et de déchetage de résidus forestiers et d'approvisionnement en fibres, réalisées par le Groupe Savoie inc., sur les terres de la Couronne (licences nos 1, 3 et 9) et sur les lots privés de l'entreprise

Objectifs SFIS ciblés : objectifs 1 à 7 (objectifs d'aménagement du territoire forestier), objectifs 8 à 10 (objectifs d'approvisionnement de fibres aux États-Unis et au Canada) et objectifs 14 à 20 (objectifs du système de gestion d'aménagement forestier)

Objectifs SFIS exclus : objectifs 11 à 13 (objectifs d'approvisionnement de fibres auprès d'autres exploitants forestiers provenant de sources extérieures aux États-Unis et au Canada) »

Processus de vérification

Les 6, 7 et 8 octobre 2014, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a réalisé un audit de maintien 1 du troisième cycle de renouvellement du certificat à la norme SFI 2010-2014 chez Groupe Savoie inc., à St-Quentin, Nouveau-Brunswick. L'audit de certification initial SFI avait été réalisé du 20 au 22 juillet 2004.

Les objectifs du présent audit de maintien SFIS 2010-2014 étaient de vérifier le niveau de mise en œuvre et de conformité des programmes du participant à la norme SFI 2010-2014 (principes, politique, objectifs, mesures de performance et indicateurs).

L'audit a été réalisé par Anne-Marie Gauthier, ingénieur forestier, auditrice responsable SFIS 2010-2014.

L'évaluation du programme SFI s'est déroulée conformément au plan d'audit et aux procédures du BNQ. L'auditrice du BNQ a vérifié la documentation du programme et les documents opérationnels du service forestier. Elle a également interrogé les employés et observé les opérations sur le terrain. Parmi les employés consultés, notons le Président et chef de l'exploitation, le Directeur des opérations forestières, le VP Approvisionnement, le Directeur de la qualité et de l'amélioration continue (coordonnateur du système), le Contremaître de récolte, un entrepreneur forestier et ses employés.

Mesure de performance et indicateurs modifiés

Les mesures de performance 2.1 et 3.1 ainsi que les indicateurs 5.3.3 et 5.2.1 de la norme SFIS 2010-2014 ont été modifiés par le Participants au programme SFI afin de se conformer aux exigences légales et réglementaires du Nouveau-Brunswick.

Résumé des constats de l'audit

Les bonnes pratiques suivantes ont été relevées lors de cet audit :

- Les cartes utilisées dans les opérations forestières présentant les prescriptions, les sols (zones à risque), les zones à protéger;
- La liste de vérification (FR-34) lors du rubannage afin de documenter les caractéristiques du terrain;
- La compilation des suivis terrain;
- La documentation dans son ensemble; classement, disponibilité;
- Le suivi des propriétaires des lots privés; inspection BMP (FR-14), rapport sommaire annuel;
- La liste d'abatteur manuel, de contracteur et de professionnel forestier qualifié et évalué (FR-44) et rendu disponible par GSI aux propriétaires forestiers.
- Livre sur les meilleures pratiques d'aménagement transmis à tous les propriétaires de lots boisés;
- L'audit des lois et règlements pour le secteur forêt (VCR);
- Formation annuelle ; détaillée, examen aux participants;
- Implication au niveau de l'Institut de recherche feuillu nordique (IRFN);
- La revue de direction; documentée par objectif.

L'opportunité d'amélioration suivante a été relevée lors de cet audit :

- Les encadrements visuels à plus long terme (planification quinquennale du licencié) n'étaient pas disponibles par le sous-licencié (GSI)

La demande d'action corrective (DAC) mineure suivante a été relevée lors de cet audit :

« Les résultats, afin de confirmer que le reboisement par plantation était effectué dans les deux années ou saisons de croissance suivant la coupe, ou par les méthodes de régénération naturelle dans les cinq ans, n'étaient pas disponibles par le sous-licencié (GSI). »

Cette DAC mineure fait référence à l'Objectif 2. Productivité des forêts. Assurer la productivité, le stockage de carbone et la conservation à long terme des ressources forestières par un reboisement rapide, la conservation des sols, le boisement et d'autres mesures et la mesure de performance 2.1. Les participants au Programme doivent reboiser promptement après la récolte finale.

Décision de certification

Le rapport de l'auditeur responsable SFIS du BNQ a été produit et remis au client le 15 octobre 2014. Suite aux conclusions formulées par l'auditeur responsable et suite au résultat concluant de l'évaluation interne de l'ensemble du dossier, le maintien de la conformité au programme SFI a été confirmé le 16 mars 2015 par le BNQ.

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Le BNQ est un organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des Normes (CCN). Le programme SFIS fait entre autre partie de la portée de son accréditation.

GROUPE SAVOIE INC.

ST-QUENTIN, NEW BRUNSWICK, CANADA

SUMMARY OF MAINTENANCE AUDIT 1 2014 (THIRD RENEWAL CYCLE)

Programme Sustainable Forestry Initiative® (SFI) 2010-2014

SFI Program Participant

Groupe Savoie Inc. is a family-run business and a leader in its field. Specializing in first, second, third and fourth hardwood processing, the company operates five integrated production units, mainly located in New Brunswick. A portion of the production from its plants is associated with a PEFC chain of custody.

Wood procurement for the Saint-Quentin (N.B.) industrial complex stems from a variety of different sources. Wood procurement from License Nos. 1, 3 and 9 on New Brunswick crown land represents the main supply volume. Secondary procurement sources stem from wood purchased from private woodlot owners and industrial leaseholds, and from lots owned by the company.

The areas of public land where Groupe Savoie Inc. has implemented its SFI program are evaluated based on annual timber volume allocations. The portions corresponding to Permits 1, 3 and 9 are managed and harvested exclusively by Groupe Savoie Inc. in accordance with its SFI programs and incorporating the SFI programs of permit holders in charge of the overall management of these public lands.

SFIS 2010-2014 Certification Scope (BNQ Certificate 32791-2-08)

The scope of the SFIS 2010-2014 certification was established as follows:

“Conventional and mechanized harvest of roundwood, construction and maintenance of forest roads, transportation of roundwood, harvesting and chipping of forest residues, and fibre supply by Groupe Savoie inc., on Crown land (licences nos. 1, 3 and 9) and on the enterprise's private lots

Targeted SFIS objectives: objectives 1 to 7 (objectives for forest land management), objectives 8 to 10 (objectives for fiber sourcing from the United States and Canada) and objectives 14 to 20 (objectives for the sustainable forestry management system)

Excluded SFIS objectives: objectives 11 to 13 (objectives for fiber sourcing from other forest operators from sources outside the United States and Canada)”

Verification Process

On October 6, 7 and 8, 2014, the Bureau de normalisation du Québec (BNQ) conducted Maintenance Audit 1 in the framework of the certificate's third renewal cycle for Standard SFI 2010-2014 at Groupe Savoie inc., in St-Quentin, Nouveau-Brunswick. The initial SFI Certification Audit had been conducted on July 20 to 22, 2004.

The purpose of this SFIS 2010-2014 Maintenance Audit was to verify the level of implementation and conformity of the Participant's Programs to Standard SFI 2010-2014 (principles, policy, objectives, performance measures and indicators).

The audit was conducted by Anne-Marie Gauthier, Forest Engineer, SFIS 2010-2014 Lead Auditor.

The SFI program was evaluated in accordance with the Audit Plan and the BNQ's procedures. The BNQ's auditor verified program documentation and the forestry operation records. She also interviewed employees and observed operations in the field. The employees consulted included the President and Chief Operating Officer, the Director of Forest Operations, the Director of Quality and Continuous Improvement (System Coordinator), the Harvest Foreman, a forestry contractor and his employees.

Substitute Performance Measures and Indicators

Performance measures 2.1 and 3.1 along with indicators 5.3.3 and 5.2.1 of the SFI Standard 2010-2014 were modified by SFI Program Participants in order to comply with New Brunswick's legal and regulatory requirements.

Summary of the audit findings

The following best practices were noted during this audit:

- Maps used during forestry operations present prescriptions, soils (areas at risk), areas to protect;
- Checklist (FR-34) for block layouts to document characteristics on the ground;
- Compilation of monitoring on the ground;
- Overall documentation; filing, availability;
- Monitoring of private woodlot owners; BMP inspection (FR-14), annual summary report;
- List of qualified and evaluated manual fallers, contractors and forestry professionals (FR-44), made available by GSI to forest owners.
- Book on best management practices given to all woodlot owners;
- Audit of statutes and regulations for the forest sector (VCR);
- Annual training; detailed with exam given to participants;
- Involvement in the Northern Hardwoods Research Institute (NHRI);
- Management review; documented according to objective.

The following opportunity for improvement was noted during this audit:

- More long-term visual frames (permit holder's five-year plan) were not available by the sub-licensee (GSI)

The following minor corrective action request (CAR) was raised during this audit:

“The results, in order to confirm that reforestation through planting had been carried out in the two years or planting seasons following the cut, or by natural regeneration methods within five years, were not available by the sub-licensee (GSI).”

This minor CAR makes reference to Objective 2, Forest Health and Productivity, which states that Program Participants shall ensure long-term forest productivity, carbon storage and conservation of forest resources through prompt reforestation, afforestation, soil conservation and other measures and Performance Measure 2.1, that states that Program Participants shall promptly reforest after final harvest.

Certification Decision

The BNQ's SFIS lead auditor's report was produced and submitted to the client on October 15, 2014. Following the findings formulated by the lead auditor and the conclusive result of the internal evaluation of the entire file, the maintenance of the conformity of the SFI Program was confirmed on March 16, 2015, by the BNQ.

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

The BNQ is a certification body accredited by the Standards Council of Canada (SCC). The SFIS Program is among many included in its accreditation scope.